

Du diagnostic initial à sa soumission à l'enquête publique, le projet du PLUi est passé par différentes étapes.

Etape 1 : Diagnostic initial

Quels sont l'état des lieux et les enjeux établis lors de l'étape de diagnostic du territoire...

Etape 2 : Projet d'aménagement et développement durables

Quels sont les 4 axes et les 19 orientations qui définissent le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ?

Etape 3 : Règlement et zonage

Que définit et détermine le règlement écrit ? Qu'affiche le règlement graphique ? Quelles sont les différentes zones qui composent le PLUi ?

Etape 4 : Consultation et partage

Que se passe-t-il entre l'arrêt du projet de PLUi et l'enquête publique ?
Qu'est-ce qu'une enquête publique, comment elle se déroule ? Qu'apporte-t-elle ?

Concertation publique

Comment la communauté de communes a informé les habitants pendant l'élaboration du PLUi ?

Après la concertation publique et avant son adoption définitive par les élus de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, les infos relatives au projet de PLUi sont toujours accessibles.

Le dossier de consultation de l'enquête publique

Le site internet de l'enquête publique

Et aussi...

Dans la rubrique plan local d'urbanisme intercommunal...



Qu'est-ce qu'un PLUi
?

Où en est le PLUi ?